

Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU BAS-RHIN

PPRI de la Bruche

Réunion de présentation de l'aléa inondation
aux personnes publiques associées à
l'élaboration du PPRI

Schirmeck, le 20 avril 2016

Ordre du jour

- I. La méthode de détermination de l'aléa
- II. L'aléa inondation dans la vallée de la Bruche
- III. Le calendrier prévisionnel d'élaboration du PPRI

Ordre du jour

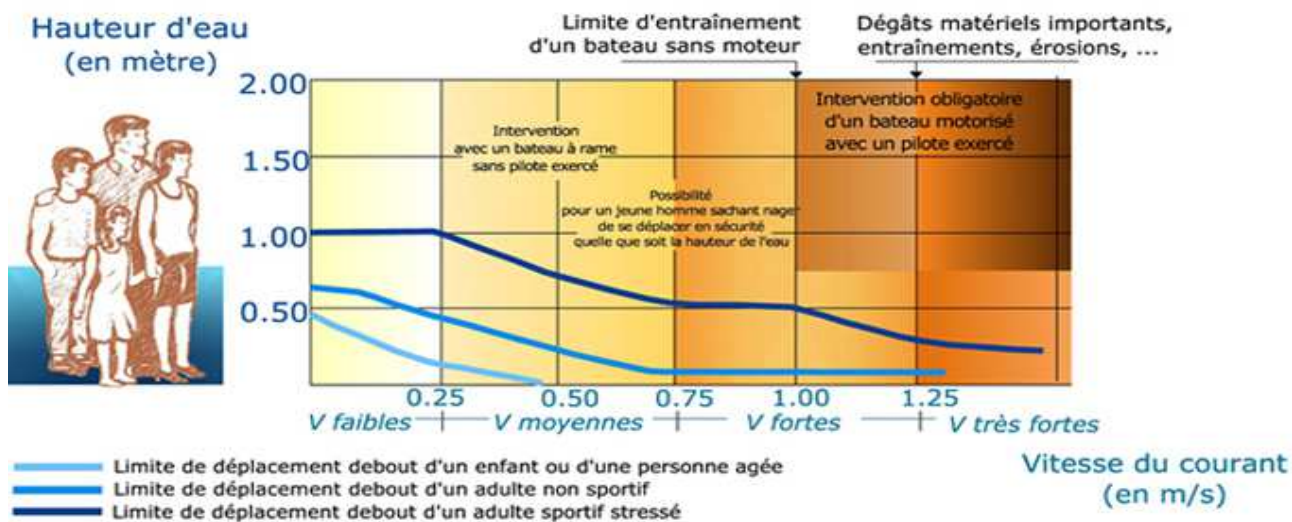
- I. La méthode de détermination de l'aléa
- II. L'aléa inondation dans la vallée de la Bruche
- III. Le calendrier prévisionnel d'élaboration du PPRI

I. La méthode de détermination de l'aléa

La caractérisation de l'aléa

L'aléa est caractérisé par les hauteurs d'eau et les vitesses d'écoulement pour la crue de référence.

La qualification des aléas traduit le niveau de menace pour la vie humaine, en fonction des capacités physiques des personnes



I. La méthode de détermination de l'aléa

La caractérisation de l'aléa

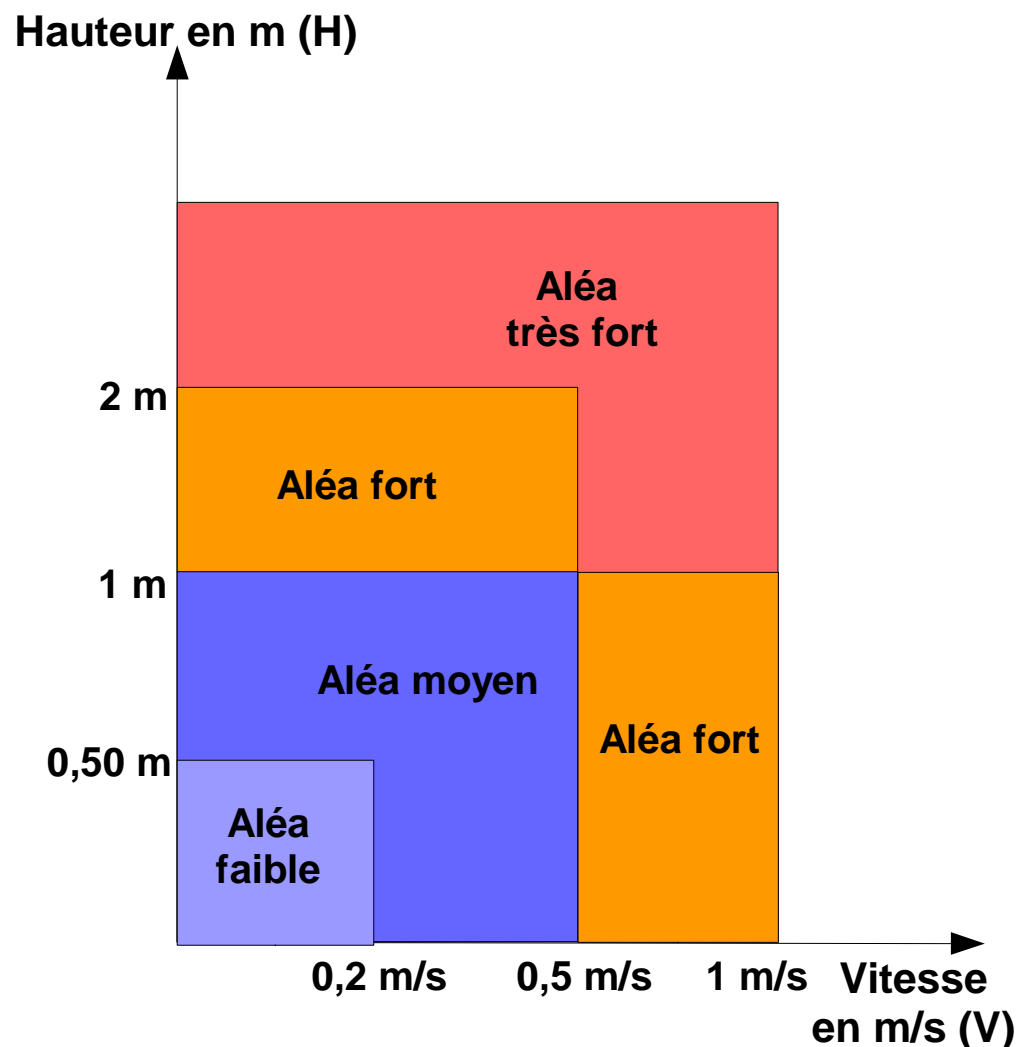
Origine des données utiles pour cartographier les aléas :

- Étude hydrogéomorphologique,
- Étude hydrologique,
- Étude hydraulique.

Crue de référence : la plus forte crue connue ou la centennale si elle est plus forte.

(Une crue centennale est une crue qui a un risque sur 100 de se produire chaque année)

Prise en compte du risque engendré par la défaillance des digues.



I. La méthode de détermination de l'aléa débordement de cours d'eau

Étude topographique

La représentation du bassin versant :

Modèle Numérique de Terrain (MNT) établi par levé laser aéroporté (2006)

complété par des levés topographiques terrestres (profils en travers du lit mineur et ouvrages)



I. La méthode de détermination de l'aléa

Étude hydrologique

- *Analyse statistique des débits (et des pluies) observés sur le bassin versant de la Bruche.*
- *Définition de scénarios hydrologiques Q10, Q30 et Q100 (Q100 = la crue de référence du PPRI).*

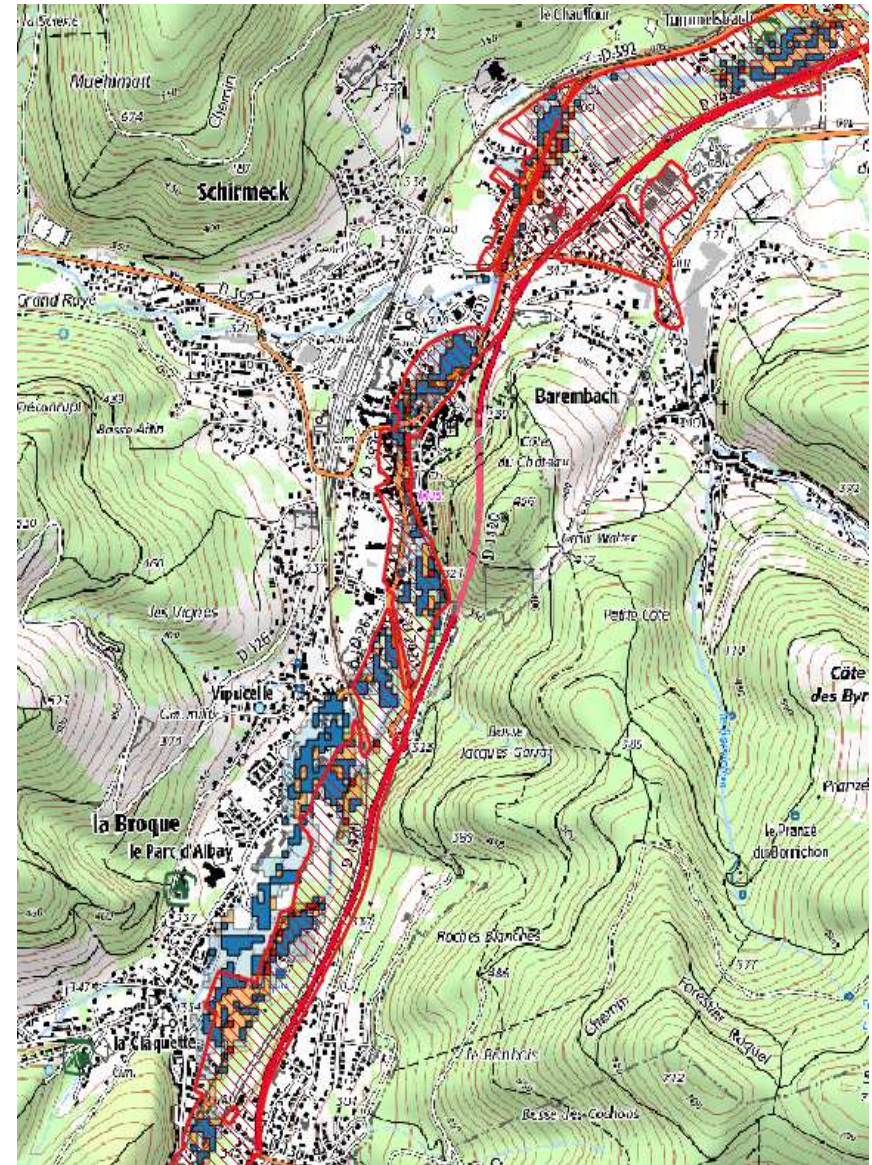
Étude hydraulique

- *Modèle 1D/2D à mailles fixes élaboré par DHI (MIKE FLOOD), dans le cadre du SAGEECE, actualisé en 2014 , pour prendre en compte :*
 - *les évolutions topographiques signalées,*
 - *les ouvrages du bras d'Altorf,*
 - *diverses infrastructures*
- *Vérification du modèle actualisé*
- **Simulation de la crue centennale**

I. La méthode de détermination de l'aléa

Calage du modèle initial sur la crue de 1990

- *Le calage du modèle sur un événement connu permet de vérifier sa validité*
- *Difficulté de calage dans la traversée de Schirmeck - Labroque (présence d'embâcles ?) : le modèle ne restitue que très peu de zones inondées (voir carte Q100)*
- *Solution apportée récemment, en ajustant le modèle pour retrouver des cotes constatées sur vidéo de la crue de 1990*



I. La méthode de détermination de l'aléa

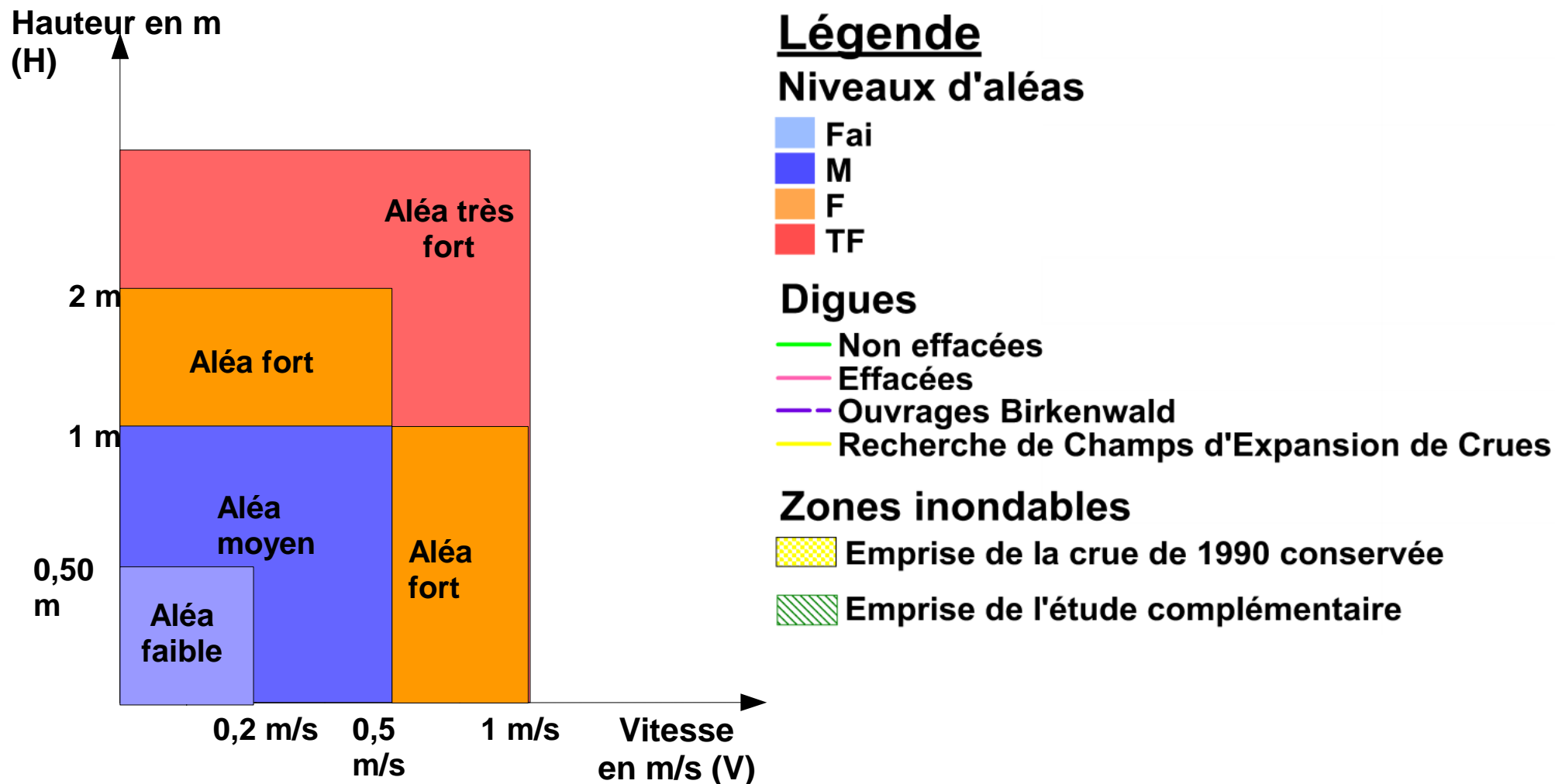
Cas particulier :

==> connaissance de la crue de 1990 pour les affluents de la Bruche

Ordre du jour

- I. La méthode de détermination de l'aléa
- II. L'aléa inondation dans la vallée de la Bruche**
- III. Le calendrier prévisionnel d'élaboration du PPRI

II. L'aléa inondation dans la vallée de la Bruche



II. L' aléa inondation dans la vallée de la Bruche

Aléas inondation en crue centennale avec défaillance des ouvrages de protection
Bassin versant de la Bruche
Communauté de Communes Vallée de la Bruche Sud

Légende

Niveaux d'aléas

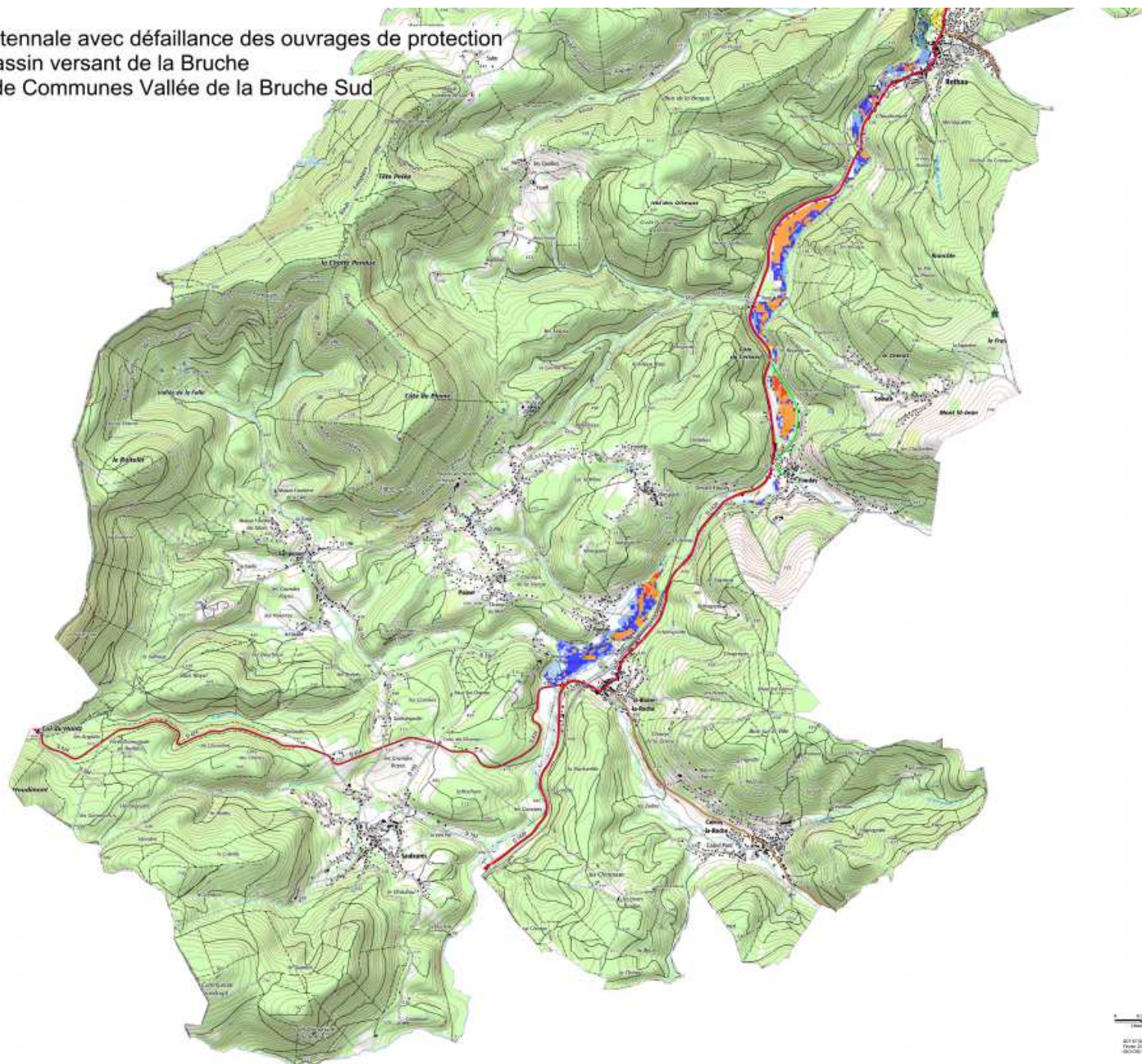
- Fai
- M
- F
- TF

Digues

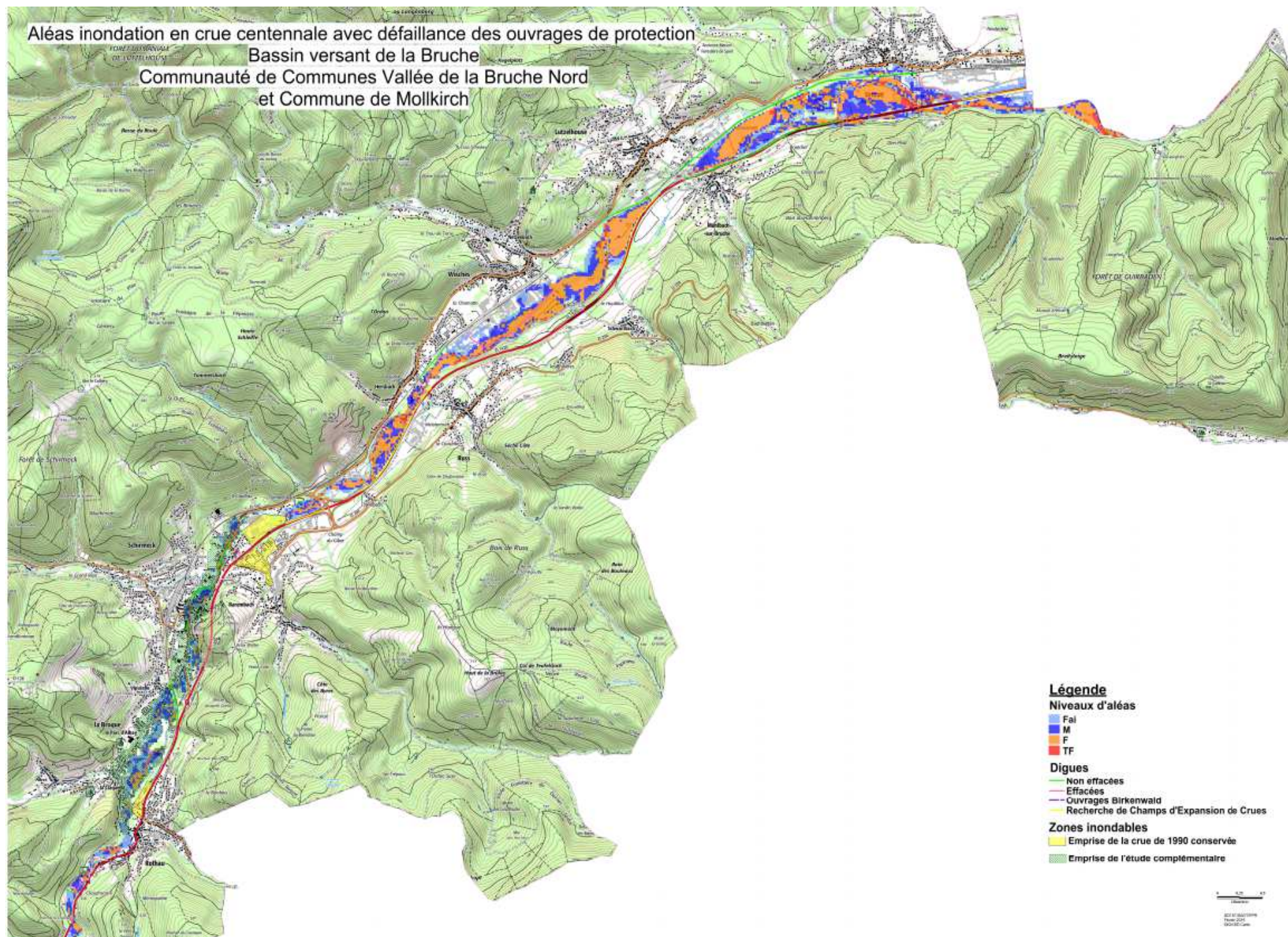
- Non effacées
- Effacées
- Ouvrages Birkenwald
- Recherche de Champs d'Expansion de Crues

Zones inondables

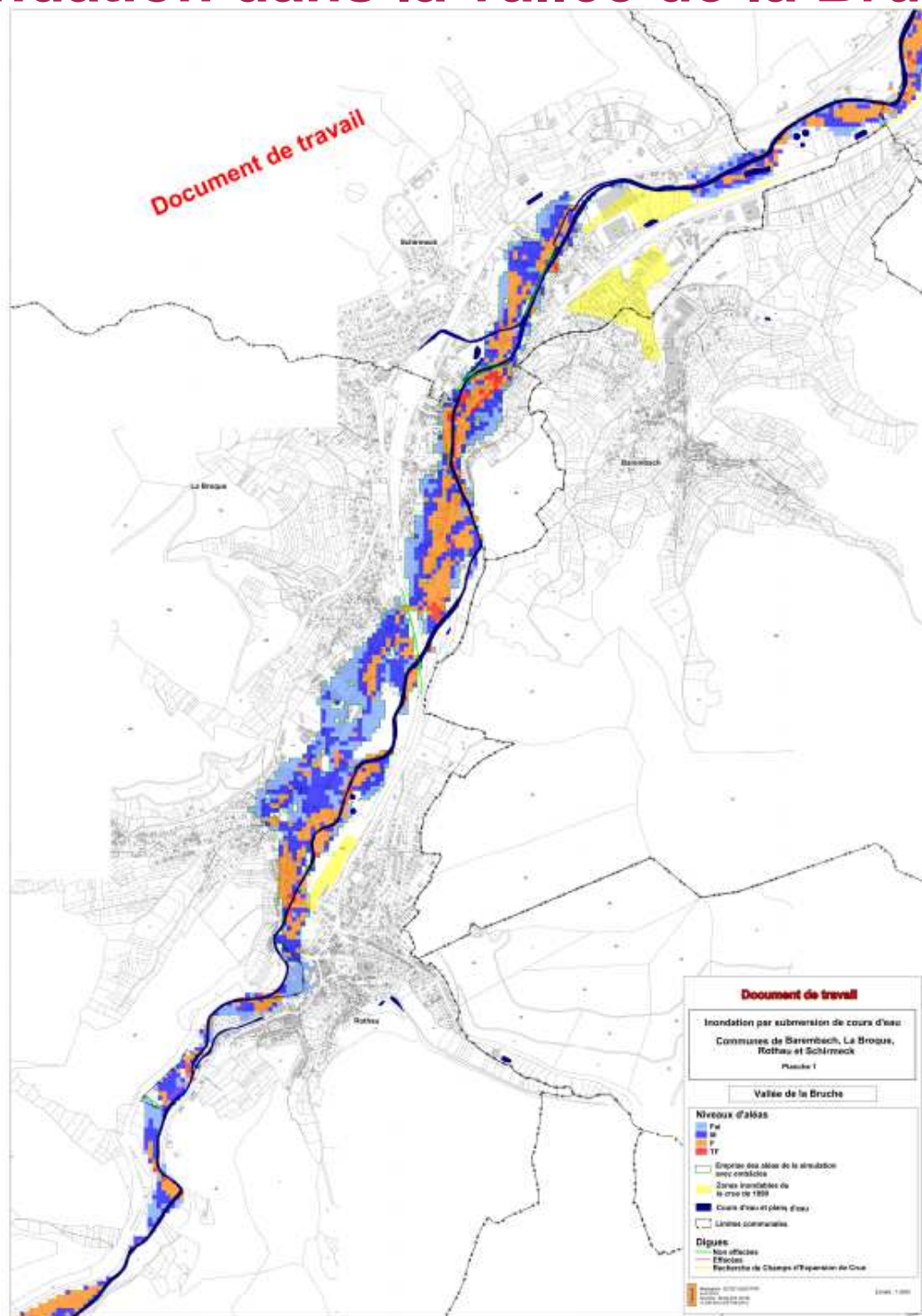
- Emprise de la crue de 1990 conservée
- Emprise de fétude complémentaire



II. L' aléa inondation dans la vallée de la Bruche



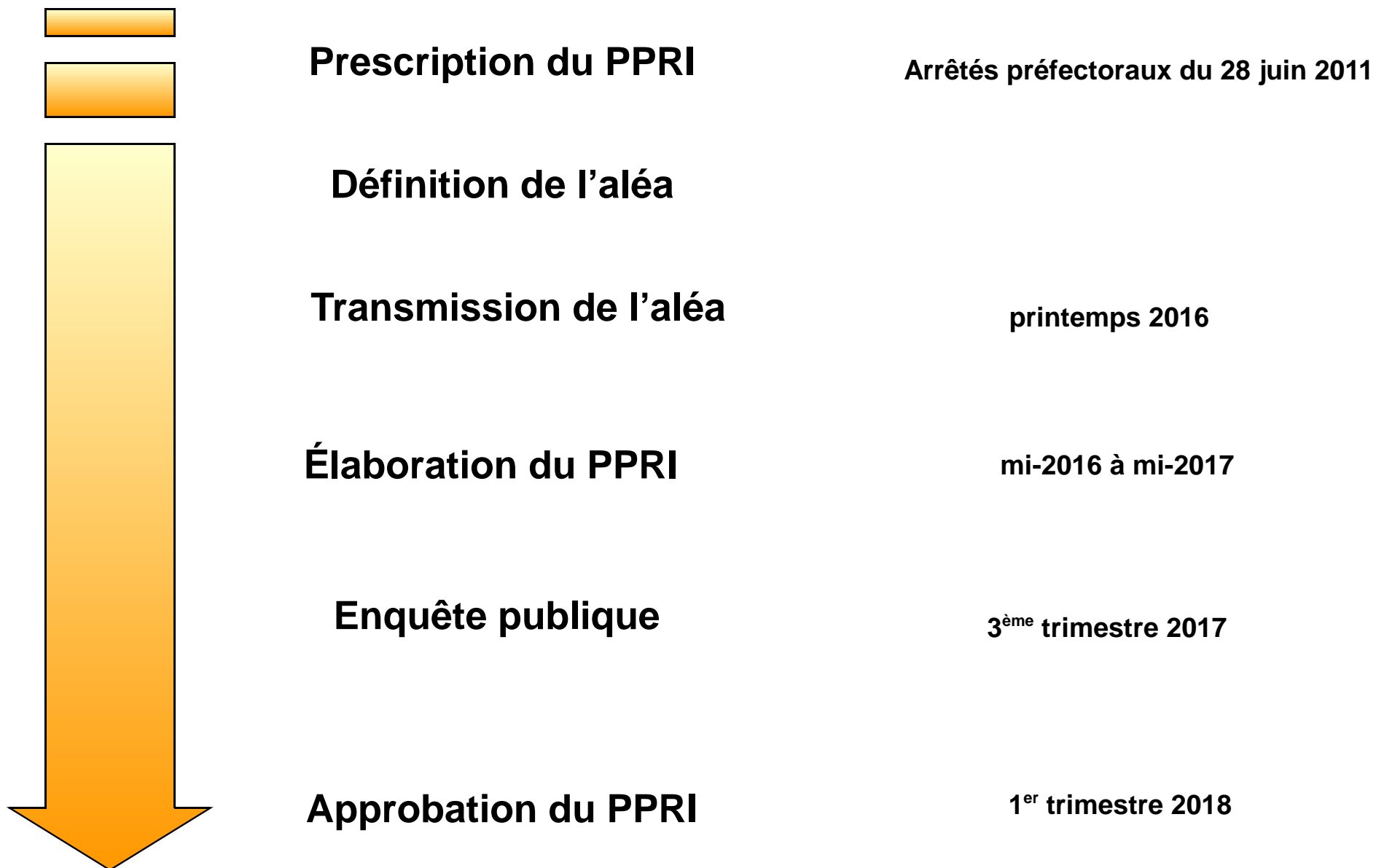
II. L'aléa inondation dans la vallée de la Bruche



Ordre du jour

- I. La méthode de détermination de l'aléa
- II. L'aléa inondation dans la vallée de la Bruche
- III. Le calendrier prévisionnel d'élaboration du PPRI**

III. Le calendrier prévisionnel d'élaboration du PPRI



III. Le calendrier prévisionnel d'élaboration du PPRI

Les prochaines étapes :

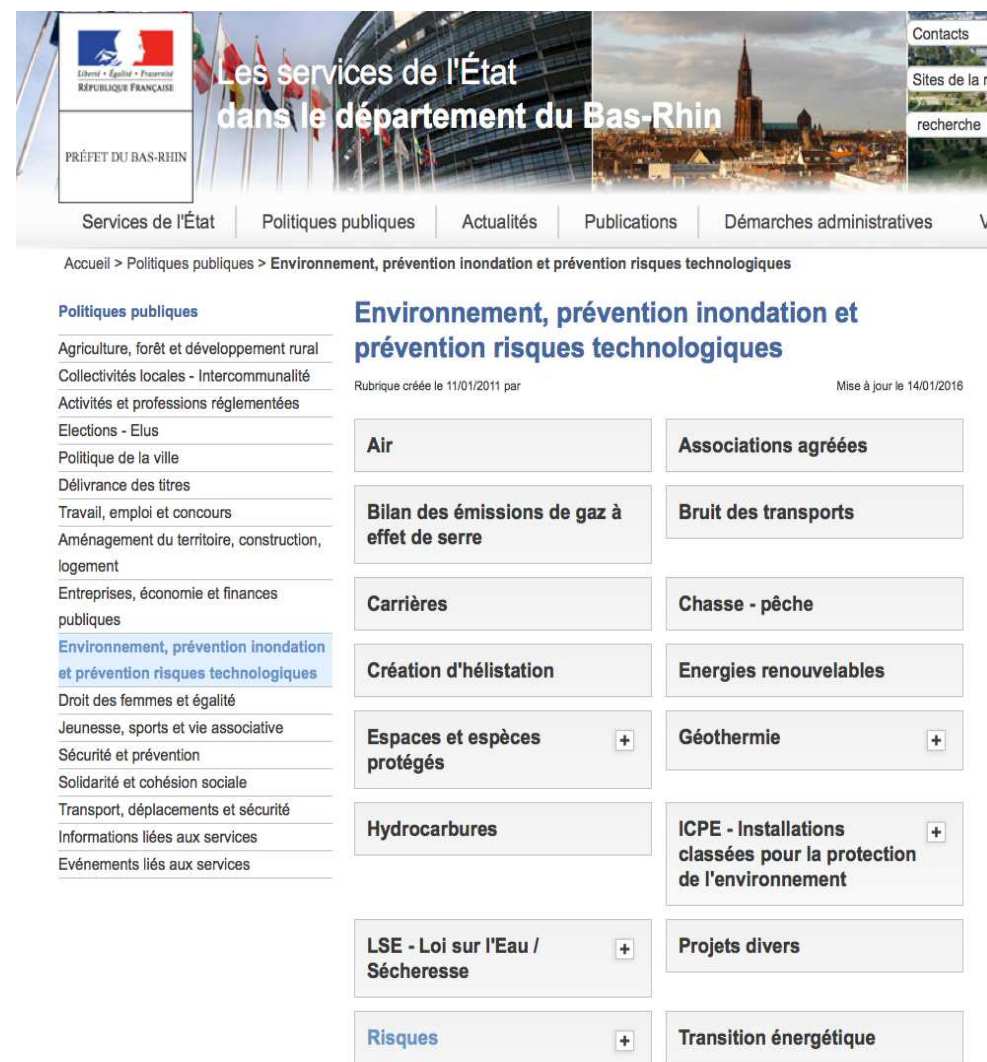
=> finalisation des aléas et transmission des PAC
(printemps 2016)

=> réunion de concertation du public
(septembre 2016)

Contacts

Pour suivre
l'évolution du
document :

le portail internet
des services de l'État
dans le département
du Bas-Rhin :
www.bas-rhin.gouv.fr



The screenshot shows the website 'Les services de l'État dans le département du Bas-Rhin'. The header includes the French Republic logo and the text 'PRÉFET DU BAS-RHIN'. The main navigation menu contains: Services de l'État, Politiques publiques, Actualités, Publications, Démarches administratives, and a search bar. The breadcrumb trail is: Accueil > Politiques publiques > Environnement, prévention inondation et prévention risques technologiques. The main content area is titled 'Environnement, prévention inondation et prévention risques technologiques' and includes a sidebar with a list of services: Agriculture, forêt et développement rural; Collectivités locales - Intercommunalité; Activités et professions réglementées; Elections - Elus; Politique de la ville; Délivrance des titres; Travail, emploi et concours; Aménagement du territoire, construction, logement; Entreprises, économie et finances publiques; **Environnement, prévention inondation et prévention risques technologiques** (highlighted); Droit des femmes et égalité; Jeunesse, sports et vie associative; Sécurité et prévention; Solidarité et cohésion sociale; Transport, déplacements et sécurité; Informations liées aux services; Événements liés aux services. The main content area features a grid of service boxes: Air; Associations agréées; Bilan des émissions de gaz à effet de serre; Bruit des transports; Carrières; Chasse - pêche; Création d'hélistation; Energies renouvelables; Espaces et espèces protégés (+); Géothermie (+); Hydrocarbures; ICPE - Installations classées pour la protection de l'environnement (+); LSE - Loi sur l'Eau / Sécheresse (+); Projets divers; Risques (+); Transition énergétique.

Contacts

**Pour participer à l'élaboration du PPRI,
faire part de vos observations et
répondre à vos interrogations**

ddt-ppri-bruche@bas-rhin.gouv.fr

Vos interlocuteurs :

Pour toute question relative à l'aléa inondation :

=> Eric LOUIS, Chef de Mission Aléa-Inondation
(eric.louis@bas-rhin.gouv.fr ; 03 88 88 90 95)

Pour toute question relative à l'élaboration du PPRI :

=> Pascal FROMEYER, Chef du Pôle Prévention des Risques
(pascal.fromeyer@bas-rhin.gouv.fr ; 03 88 88 91 77)

=> Hélène KIM, Chef de projet en charge de l'élaboration du PPRI de la
Bruche
(helene.kim@bas-rhin.gouv.fr ; 03 88 88 91 81)

***Merci de votre attention,
des questions...***